

Compte rendu de la séance du conseil municipal du lundi 26 septembre 2016

Nombre de conseillers :

En exercice :	39
Présents :	33
Excusés :	6
Non excusés :	0

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le VINGT SIX SEPTEMBRE, à VINGT HEURES TRENTE, les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 20 septembre 2016 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Mme Monique DELESSARD, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. BORD – M. CABUCHE - Mme LOPES - M. BECQUART - Mme SHORT FERJULE - Mme MONDIERE - M. TASD'HOMME - Mme MARTIN - M. GHOZELANE - Maires adjoints -

M. GANDRILLE - M. TABUY - Mme GAUTHIER - Mme DANY – M. MOUILLOT - Mme LESAGE - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ROUSSEAU - M. HOUEMOND - Mme POTIN PIOT - Mme LACERDA - Mme MERAUD - M. FRISSON - M. CALVET - Mme HEUCLIN - M. POMMOT - Mme LACAZE - M. FINANCE - M. HESEL - M. MARTIN - Mme FIUZA - M. TORDJEMANN - Mme SALMIN - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme VERGNAUD – M. OUMARI – M. GUILLOT – Mme IKIESSIBA - M. RENAUD – Mme LAIR -

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

POUVOIRS :

Mme VERGNAUD	à	Mme MERAUD
M. OUMARI	à	Mme TREZENTOS OLIVEIRA
M. GUILLOT	à	Mme GAUTHIER
Mme IKIESSIBA	à	Mme SHORT FERJULE
M. RENAUD	à	M. CALVET
Mme LAIR	à	M. POMMOT

SECRETARE DE SEANCE : Mme Sara SHORT FERJULE

Le compte rendu de la séance du 27 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

Madame Delessard présente ensuite la liste des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

- 2016.06.14 Marché à procédure adaptée passé avec la société Alpha TP à Brie Comte Robert (77170) pour la réalisation d'un ensemble multisports rue de l'Affinoire. Marché de travaux à tranche conditionnelle d'un montant de 74 806 € HT pour la tranche ferme et d'un montant de 62 530 € HT pour la tranche conditionnelle. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.
- 2016.06.20 Contrat de cession du droit d'exploitation passé avec l'association Mounkila Music de Noisiel (77186) pour le concert Mounkila lors de la fête de la musique le 21 juin 2016. Prix de cession du spectacle 500 € TTC.
- 2016.06.21 Contrat de cession du droit d'exploitation passé avec l'association Capoeira Agua Durada de Champigny sur Marne (94500) pour le concert Batucada lors de la fête de la musique le 21 juin 2016. Prix de cession du spectacle 700 € TTC.
- 2016.06.21 Accord cadre négocié passé avec la société Desmarez à Compiègne (60477) pour la maintenance, l'assistance et les prestations pour le système de géolocalisation Roadloc. Marché à bons de commande pour un montant maximum de 90 000 HT/an. Marché conclu à compter de sa notification et ce jusqu'au 31 décembre 2016, pouvant être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.
- 2016.06.24 Marché subséquent passé avec la société Alpha TP à Brie Comte Robert (77170) pour l'exécution des travaux de voirie dans diverses rues de la ville. Marché d'un montant de 216 327,26 € HT, qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est de 46 jours à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2016.06.24 Marché subséquent passé avec la société Alpha TP à Brie Comte Robert (77170) pour l'exécution des travaux de voirie dans la cour de l'école Prévert. Marché d'un montant de 16 633 € HT, qui prendra effet à compter de sa notification. Le délai d'exécution est de 5 jours à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2016.06.27 Marché à procédure adaptée passé avec la société AJ+-1 à Sucy en Brie pour les travaux de clos-couvert du centre de loisirs du groupe scolaire Emile Pajot (lot 1). Montant des travaux 302 452,50 € HT.
- 2016.06.27 Marché à procédure adaptée passé avec la société Feldis Leviaux à Melun (77000) pour les travaux d'aménagement intérieur du centre de loisirs du groupe scolaire Emile Pajot (lot 2). Montant des travaux 69 105,36 € HT.
- 2016.06.27 Marché à procédure adaptée passé avec la société Derichebourg Energie à Créteil (94000) pour les travaux d'électricité du centre de loisirs du groupe scolaire Emile Pajot (lot 3). Montant des travaux 44 788,13 € HT.
- 2016.06.27 Marché à procédure adaptée passé avec la société Climatika 77 à Pontault-Combault pour les travaux de plomberie, chauffage, ventilation du centre de loisirs du groupe scolaire Emile Pajot (lot 4 – plomberie, chauffage, électricité). Montant des travaux 65 935 € HT.
- 2016.06.27 Marché à procédure adaptée passé avec la société TP 2000 à Pontault-Combault pour les travaux de plomberie, chauffage, ventilation du centre de loisirs du groupe scolaire Emile Pajot (lot 5 - VRD). Montant des travaux 49 500 € HT.

- 2016.06.27 Revalorisation des tarifs des groupes extérieurs à la commune pour la manifestation Loisirs O Parc. Les tarifs passeront de 3 € à 3,05 € à compter du 1^{er} juillet 2016.
- 2016.06.30 Marché à procédure adaptée passée avec la société Entreprise Legret à Saint Colombe (77650) pour l'entretien pluriannuel d'un espace paysager autour de l'Etang du Coq. Marché à bon de commande d'un montant maximum de 40 000 € HT. Marché conclu à compter de sa notification et ce pour une durée d'un an, pouvant être reconduit trois fois par périodes successives de un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.
- 2016.07.05 Contrat de cession passé avec la SAS Atelier Théâtre Actuel à Paris 9^{ème} pour le spectacle « George Sand, ma vie, son œuvre » qui se déroulera le 10 mars 2017 aux Passerelles dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme. Montant de la représentation 4 172,52 € TTC.
- 2016.07.07 Avenant n° 1 au marché à procédure adaptée passé avec la Société Alpha TP à brie Comte Robert (77170) pour la réalisation d'un ensemble multi-sports rue du Plateau. Travaux supplémentaires de réalisation d'une allée piétonne d'une surface de 50 m² pour un montant de 5 450,25 € HT.
- 2016.07.15 Marché subséquent passé avec la société VTMTTP à Limeil Brévannes (94450) pour l'exécution des travaux de voirie rue des Berchères pour un montant de 339 525,25 € HT. Marché qui prendra effet à sa date de notification. Le délai d'exécution est de 84 jours à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux.
- 2016.07.15 Marché à procédure adaptée passé avec le groupement d'entreprises solidaire TP 2000 / Alpha TP à Pontault-Combault pour la réalisation de travaux ponctuels de voirie. Marché de travaux à bons de commande d'un montant maximum annuel de 500 000 € HT. L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par chaque bon de commande.
- 2016.07.19 Marché passé avec la société Elior Restauration Enseignement pour la fourniture de repas, de goûters et de petits déjeuners en liaison froide. Marché à bons de commande sans montant minimum, ni montant maximum annuel. L'exécution des prestations débutera à compter de sa notification.
- 2016.07.21 Contrat de cession du droit d'exploitation avec l'association No MaD, pour deux représentations du spectacle « Les Disparus » le 4 octobre 2016 à la salle des fêtes Jacques Brel. Prix du spectacle 8 000.
- 2016.08.01 Aliénation du véhicule immatriculé CR-729-LM pour la somme de 1 800 € TTC à l'entreprise SOVEA à Chennevières sur Marne.
- 2016.08.03 Désignation de Maître Guerreau pour assurer la défense des intérêts de la ville dans la procédure d'expulsion intentée à l'encontre de Mme Caramélo Ramos.
- 2016.08.08 Modification de l'acte de création de la régie de recettes et d'avances « activités sportives ». Montant maximum de l'encaisse est fixé à 7 000 €. Le montant maximum de l'avance est fixé à 1 000 €.
- 2016.08.08 Modification de l'acte de création de la régie de recettes « concessions de cimetières ». Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom de la régie auprès de la direction départementale des finances publique.

- 2016.08.08 Création à compter du 1^{er} septembre 2016 d'une régie de recettes « actions culturelles » pour l'encaissement des recettes des spectacles dans le cadre des manifestations culturelles organisées par la ville. Maximum de l'encaisse : 3 000 €.
- 2016.08.08 Modification de l'acte de création de la régie d'avances « centres de loisirs ». Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom de la régie auprès de la direction départementale des finances publiques.
- 2016.08.11 Marché à procédure adaptée restreinte passé avec la société Razel BEC à Moissy Cramayel pour les travaux de voirie du pôle gare, pour un montant de 1 018 515,92 €. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 10 mois. La date prévisionnelle de début est le 1^{er} septembre 2016 et la date d'achèvement le 30 juin 2017.
- 2016.08.11 Marché à procédure adaptée restreinte passé avec la société Bir à Chennevières sur Marne pour les travaux d'éclairage public du pôle gare pour un montant de 129 498 € HT. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 10 mois. La date prévisionnelle de début est le 1^{er} septembre 2016 et la date d'achèvement le 30 juin 2017.
- 2016.08.11 Marché formalisé passé avec la société Sonepar IDF à Malakoff pour la fourniture de matériels électriques de la ville. Marché à bons de commande, sans montant minimum ni montant maximum annuel. Marché qui prendra effet à compter de sa notification pour une période initiale de 1 an ; Peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.
- 2016.08.11 Marché à procédure adaptée passé avec la société Abreu Artisan Services à Paris (75014) pour l'entretien et le dépannage sur les chaudières intérieures à 30 KW et chauffe-bain. Marché à bons de commande d'un montant maximum de 50 000 € HT. Marché conclu à compter de sa notification et ce pour une durée de 1 an, pouvant être reconduit 3 fois par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.
- 2016.08.12 Marché à procédure adaptée passé avec la société Bbatousprix à Grisy-Suisnes (77166) pour l'achat de matériels de puériculture. Marché à bons de commande d'un montant maximum de 15 000 € HT annuel, conclu à compter de sa notification et ce jusqu'au 31 décembre 2016, pouvant être reconduit 3 fois par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.
- 2016.08.12 Marché à procédure adaptée passé avec la Société Elixir Elres à Fresnes (94260) pour la fourniture de denrées alimentaires pour les crèches. Marché à bons de commande d'un montant maximum de 50 000 € HT annuel, conclu à compter du 1^{er} septembre 2016 et ce jusqu'au 31 août 2017.
- 2016.08.12 Accord cadre passé avec la société Bir à Chennevières sur Marne (94438) pour l'entretien et les travaux de réparations de l'éclairage public (lot 1). Marché à bons de commande sans montant minimum, ni montant maximum, conclu pour une durée d'1 an, pouvant être reconduit 3 fois par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.
- 2016.08.12 Accord cadre passé avec la société Bir à Chennevières sur Marne (94438) pour les travaux de modernisation et d'installation de nouveaux éclairages publics (lot 2). Marché à bons de commande sans montant minimum, ni montant maximum, conclu pour une durée d'1 an, pouvant être reconduit 3 fois par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

- 2016.08.17 Marché à procédure adaptée passé avec la société Alpha Contrôle à Noisy le Grand (93160) pour une mission de contrôle technique des travaux de réhabilitation-extension de la Maison des Jeunes et de la Culture Boris Vian. Marché de service ordinaire d'un montant de 7 045 € HT conclu à compter de sa notification et ce jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux.
- 2016.08.19 Avenant n° 2 au marché à procédure adaptée passé avec la société Iris Conseil Aménagement à Chartres portant sur l'étude pour l'aménagement de la gare. Montant de l'avenant pour des études supplémentaires nécessaires : 10 464 € HT. La durée du marché reste inchangée.
- 2016.08.26 Marché accord cadre à procédure adaptée passé avec les sociétés Lou Berret à Grolejac (24250), Fleurons de Lomagne à Lectoure (32700), Valette foie gras à Gourdon (46300), Duucs de Gascogne à Gimont (32200) et PJV à Argenteuil (95100) pour la fourniture de colis pour les séniors de Pontault-Combault. Marché de fournitures à bons de commande d'un montant maximum de 50 000 € HT annuel, conclu pour 1 an à compter de sa notification, pouvant être reconduit 3 fois par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.
- 2016.08.31 Avenant n° 1 au marché subséquent de l'accord-cadre passé avec la société VTMPPT à Limeil Brévannes pour des travaux de voirie dans diverses rues de la villes (travaux supplémentaires de terrassement de chaussée et de mise en œuvre de grave ciment). Montant de l'avenant : 8 100 € HT.
- 2016.09.02 Accord cadre à procédure adaptée passée avec la société SARL APTIBOIS à Ablis (78660) pour la maintenance et l'entretien des machines à bois et outils de l'atelier menuiserie. Bons de commande d'un montant maximum de 6 000 € HT annuel dont 1 000 € de forfait annuel de maintenance. Marché conclu à compter de sa notification et ce pour une durée de un an, renouvelable deux fois pour une durée de un an, sans pouvoir excéder une durée de trois ans.
- 2016.09.02 Accord cadre à procédure adaptée passée avec la société Emerson Network Power à Ablis pour la maintenance de la source centrale du cinéma Apollo. Marché à bons de commande d'un montant maximum de 6 000 € HT annuel, dont 1 048,99 € HT de forfait annuel de maintenance. Marché conclu à compter de sa notification et ce pour une durée de un an, renouvelable deux fois pour une durée de un an, sans pouvoir excéder une durée de trois ans.
- 2016.09.8 Modification de l'acte de création de la régie de recettes «actions culturelles ». Un fonds de caisse d'un montant de 100 € est mis à la disposition du régisseur.

Le Conseil municipal

1 Installation de deux conseillers municipaux suite aux démissions de monsieur Largier et madame Dumoulin

. **PREND ACTE** de l'installation de :

- Mme Martine Salmin
Née le 15 décembre 1953 à Nevers (59)
Demeurant 52 rue des Hirondelles – 77340 Pontault-Combault
- Mme Anne-Marie Lair,
Née Franot le 4 avril 1962 à Saint Maur des Fossés
Demeurant 6 rue Ernest Chebroux – 77340 Pontault-Combault

L'ordre du tableau se trouve donc modifié comme suit :

Le maire :

Monique DELESSARD

Les maires adjoints :

M. BORD - Mme VERGNAUD - M. CABUCHE – Mme LOPES – M. BECQUART -
Mme SHORT FERJULE – M. OUMARI – Mme MONDIERE – M. TASD'HOMME –
Mme MARTIN – M. GHOZELANE -

Les conseillers municipaux :

M. GANDRILLE – M. TABUY – Mme GAUTHIER – Mme DANY – M. GUILLOT –
M. MOUILLOT – Mme LESAGE – Mme TREZENTOS OLIVEIRA – M. ROUSSEAU
M. HOUEMOND – Mme POTIN PIOT – Mme LACERDA – Mme MERAUD –
Mme IKIESSIBA – M. FRISSON - M. CALVET – Mme DUMOULIN – M. RENAUD –
Mme HEUCLIN – M. POMMOT – Mme LACAZE – M. FINANCE – M. HESEL –
M. MARTIN — Mme FIUZA – M. TORDJEMANN – Mme SALMIN – Mme LAIR -

2 Remplacement de monsieur Largier à la commission Ressources et de madame Dumoulin à la commission Services à la population

A l'UNANIMITE,

- **DESIGNE** par un vote à main levée :

Madame Martine Salmin en remplacement de monsieur Largier à la commission Ressources ;

Madame Anne-Marie Lair en remplacement de madame Dumoulin à la commission Services à la population ;

- **DIT** que celles-ci sont composées comme suit :

Commission Ressources
Gilles Bord
Danielle Gauthier
Jean-Claude Gandrille
Pascal Rousseau
Gérard Tabuy
Fernande Trézentos Oliveira
Josselyne Lesage
Antonin Frisson
Marguerite Dany
Cédric Pommot
Patrice Renaud
Jean-Pierre Tordjemann
Martine Salmin

Commission Services à la population
Patrick Cabuche
Brigitte Vergnaud
Nadine Lopes
Sara Short Ferjule
Anne Sophie Mondière
Céline Meraud
Sophie Potin Piot
Rosa Lacerda
Jean-Noël Houdemond
Delphine Heuclin
Anne-Marie Lair
Vanessa Lacaze
Jean-Pierre Martin

3 Election des membres de la Commission de délégation de services publics

Par 36 VOIX POUR (dont 6 pouvoirs)

Et 3 ABSTENTIONS (M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin)

- **DESIGNE** par un vote à main levée à la représentation proportionnelle au plus fort reste les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants devant siéger à la Commission de délégation de services publics ;
- **PROCLAME** élus les membres titulaires et suppléants suivants :

Titulaires	Suppléants
- Gilles Bord	- Hocine Oumari
- Jean-Claude Gandrille	- Dominique Becquart
- Patrick Cabuche	- Danielle Gauthier
- Cédric Pommot	- Delphine Heuclin
- Stéphane Finance	- Vanessa Lacaze

4 Retrait du syndicat mixte ouvert d'études de Paris Métropole

A l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le retrait de la commune du syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole aux conditions prévues dans ses statuts.

5 Syndicat mixte de vidéocommunication de l'Est parisien - Rapport d'activités exercice 2015

- **PREND** acte du rapport annuel – exercice 2015 – sur les activités du SYMVEP.

6 Modification des attributions de subventions de fonctionnement 2016 Associations Portugaise Culturelle et Sociale (APCS) et Institut Lusophone

A l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le principe d'un ajustement des subventions 2016 votées au bénéfice de l'APCS et de l'Institut Lusophone ;

- **DIT** qu'il conviendra de modifier les subventions initiales comme suit :

- APCS: 60 000 € (au lieu de 70 000 €) ;
- Institut Lusophone: 30 000 € (au lieu de 20 000 €).

7 Adoption d'un nouveau règlement intérieur des achats

Par 36 VOIX POUR (dont 6 pouvoirs)

Et 3 ABSTENTIONS (M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin)

- **ADOpte** le nouveau règlement intérieur des achats conforme à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 ;

- **RAPPORTE** toutes les délibérations antérieures concernant ce règlement.

8 Pertes sur créances irrécouvrables - Créances admises en non valeur / Créances éteintes

A l'UNANIMITE,

- **ACCEPTÉ** les demandes d'admission en non-valeur proposées par le comptable public pour un montant total de 34 838,96 € ;

- **AUTORISE :**

- d'imputer sur les crédits inscrits au chap. 65 – Art. 6541, les créances admises en non-valeur, pour un montant de 28 128,64 €,
- d'imputer sur les crédits inscrits au chap. 65 – Art. 6542, les créances éteintes, d'un montant de 6 710,32 €.

9 Attribution d'une indemnité de conseil à la trésorière principale

A l'UNANIMITE,

- **DECIDE** de recourir aux concours de la trésorière pour assurer les prestations de conseil ;

- **ACCORDE** l'indemnité de conseil dont le montant sera calculé selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité au taux maximum ;

- **ATTRIBUE** cette indemnité à madame Evelyne Pagès, trésorière principale de Roissy-en- Brie Pontault-Combault, à compter du 1^{er} avril 2016, et ce pendant toute la durée du mandat.

10 Personnel communal - Avenant n°4 à la convention à passer avec la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne pour la mise à disposition de personnel communal

Par 36 VOIX POUR (dont 6 pouvoirs)

Et 3 ABSTENTIONS (M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin)

- **APPROUVE** l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition de personnel communal auprès de la communauté d'agglomération de Paris Vallée de la Marne ;
- **AUTORISE** le maire à signer l'avenant à la convention à venir ;
- **DIT** qu'un arrêté individuel sera établi pour chaque agent.

11 Avenant n°3 - Convention de mise à disposition de moyens et services Commune de Pontault-Combault / CA Paris Vallée-de-la-Marne

Par 36 VOIX POUR (dont 6 pouvoirs)

Et 3 ABSTENTIONS (M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin)

- **APPROUVE** l'avenant n° 3, à la convention de mise à disposition de moyens et services établie le 22 septembre 2014, qui étend la refacturation de moyens et services mis à disposition aux compétences dites « partagées » liées à la « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » ;
- **AUTORISE** le maire à signer ledit avenant ;
- **DIT** qu'il conviendra d'émettre les titres de recettes qui en résultent comme suit :
 - Fonction : 020 - Chap. 70 – art. 70846 : mutualisation de personnes
 - Fonction : 020 – Chap. 70 – art. 70876 : mutualisation de moyens et services

12 Financement des actions et sorties liées aux projets pédagogiques des écoles élémentaires et maternelles (hors séjours classes de découvertes)

A l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à financer sur factures les sorties pédagogiques ou séjours de courte durée pour les écoles de la ville, à hauteur de 1 500 € par établissement scolaire du 1^{er} degré ;
- **AUTORISE** le versement en décembre prochain d'une subvention « transports » sur les coopératives scolaires destinée au financement des sorties pédagogiques, représentant 1/3 de la subvention globale et d'arrêter le principe que les 2/3 restants seront inscrits au budget primitif 2017 et versés en fonction des projets fin février 2017.

13 Financement des actions et sorties liées aux projets pédagogiques des établissements du second degré

A l'UNANIMITE,

Madame Lopès ne prend pas part au vote. En effet, elle participe avec ses élèves aux actions et sorties pédagogiques des établissements du second degré.

- **AUTORISE** le maire à :

- Verser sur les coopératives scolaires les subventions allouées aux établissements relevant du second degré au titre des actions pédagogiques ;
- Verser sur les coopératives scolaires les subventions allouées aux établissements relevant du second degré au titre du financement des transports pour les sorties pédagogiques.

14 Garderie gratuite pour les fratries d'écoles élémentaire et maternelle distantes

A l'UNANIMITE,

- **VALIDE** la mise en place de ce dispositif de garderie gratuite dans les écoles Neruda et Dubus pour les familles ayant des fratries dans les écoles maternelles ou élémentaires rattachées ;

- **APPROUVE** le principe de la gratuité pour ce service.

15 Renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse

A l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer la convention triennale de labellisation du point information jeunesse de Pontault-Combault.

16 Convention à passer avec la communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne pour la prise en charge de non contre-indication des élèves des sections sportives des collèges de la commune

Par 36 VOIX POUR (dont 6 pouvoirs)

Et 3 ABSTENTIONS (M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin)

- **AUTORISE** le maire à signer la convention à passer entre la ville de Pontault-Combault et la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne pour la refacturation des visites de non contre-indication, sur la base de 7,50 €, pour chaque élève des sections sportives des collèges de la commune.

17 Convention à passer avec le collège Jean Moulin pour l'organisation de la section sportive football

A l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer la convention à passer avec le collège Jean Moulin pour l'organisation de la section sportive football.

18 Plan de coopération institutionnelle entre le ministère des affaires étrangères de la République portugaise, la mairie et l'Association portugaise culturelle et sociale (APCS)

A l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à signer le protocole de partenariat à passer avec l'APCS et le gouvernement portugais.

19 Désaffectation et déclassement du bien sis 142 avenue de la République (AL n° 199)

A – Désaffectation

Par 27 VOIX POUR (dont 4 pouvoirs)

8 VOIX CONTRE (M. Calvet, M. Renaud pouvoir à M. Calvet, Mme Heuclin, M. Pommot, M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin, Mme Lair pouvoir à M. Pommot)

Et 4 ABSTENTIONS (Mme Lacaze, M. Finance, M. Hesel, M. Tordjemann)

- **CONSTATE** la désaffectation de la parcelle cadastrée AL n° 199 d'une superficie de 973 m², constituée du terrain et du bâtiment, sis 142 avenue de la République, du domaine communal ;

- **AUTORISE** le maire à procéder aux formalités nécessaires.

B - Déclassement

Par 27 VOIX POUR (dont 4 pouvoirs)

8 VOIX CONTRE (M. Calvet, M. Renaud pouvoir à M. Calvet, Mme Heuclin, M. Pommot, M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin, Mme Lair pouvoir à M. Pommot)

Et 4 ABSTENTIONS (Mme Lacaze, M. Finance, M. Hesel, M. Tordjemann)

- **PRONONCE** le déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée section AL n° 199 d'une superficie de 973 m², sis 142 avenue de la République afin de l'inclure dans le domaine privé de la commune avant sa cession ;

- **AUTORISE** le maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

20 Appel à candidature en vue de la cession amiable d'un terrain à bâtir sis 142 avenue de la République (parcelle cadastrée section AL n° 199) - Choix du candidat et autorisation à déposer un permis de construire valant permis de démolir

Par 27 VOIX POUR (dont 4 pouvoirs)

8 VOIX CONTRE (M. Calvet, M. Renaud pouvoir à M. Calvet, Mme Heuclin, M. Pommot, M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin, Mme Lair pouvoir à M. Pommot)

Et 4 ABSTENTIONS (Mme Lacaze, M. Finance, M. Hesel, M. Tordjemann)

- **APPROUVE** le choix du candidat ELIANCE Promotion sis 69 rue de Paris – 77183 Croissy-Beaubourg, représenté par son Président M. Thierry POTAGES et son Directeur Général, M. Christophe LAI, en vue de la cession du terrain à bâtir sis 142 avenue de la République, cadastré section AL n°199 d'une superficie de 973 m², pour un montant de 970 000 € en vue de la réalisation d'un programme de 30 logements ;

- **AUTORISE** ELIANCE Promotion à déposer un permis de construire valant permis de démolir sur la parcelle AL n° 199 d'une superficie de 973 m² appartenant à la ville de Pontault-Combault ;

- **DIT** que les plans fournis dans le dossier de permis de construire à déposer devront être strictement identiques à ceux remis dans l'offre définitive et sur la base desquels la ville a retenu la proposition d'ELIANCE Promotion, où, si des modifications ont été apportées, que ces dernières doivent avoir été préalablement validées par la Ville ;

- **AUTORISE** le maire ou le 1^{er} adjoint à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

21 Vente de la parcelle sise 142 avenue de la République (AL n° 199)

Par 27 VOIX POUR (dont pouvoirs)

8 VOIX CONTRE (M. Calvet, M. Renaud pouvoir à M. Calvet, Mme Heuclin, M. Pommot, M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin, Mme Lair pouvoir à M. Pommot)

Et 4 ABSTENTIONS (Mme Lacaze, M. Finance, M. Hesel, M. Tordjemann)

- **AUTORISE** la vente du terrain à bâtir sis 142 avenue de la République, cadastré AL n° 199 d'une superficie de 973 m², à ELIANCE Promotion sis 69 rue de Paris – 77183 Croissy-Beaubourg, représenté par son Président M. Thierry Potages et son Directeur Général, M. Christophe Lai, pour un montant de 970 000 € TTC ;

- **PREND ACTE** que l'ensemble des frais d'acte notariés nécessaires à ladite vente sera pris en charge par ELIANCE Promotion ;

- **DIT** que la vente du terrain est conditionnée au respect par ELIANCE Promotion des caractéristiques du projet immobilier tel que présenté dans son offre définitive, ou modifiées sous réserve de la validation préalable par la Ville ;

- **AUTORISE** le maire ou le 1^{er} adjoint à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

22 Mise en vente des parcelles communales sises 86-94 avenue de la République - avis de principe

Par 27 VOIX POUR (dont 4 pouvoirs)

3 VOIX CONTRE (M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin,)

Et 9 ABSTENTIONS (M. Calvet, M. Renaud pouvoir à M. Calvet, Mme Heuclin, M. Pommot, Mme Lacaze, M. Finance, M. Hesel, M. Tordjemann, Mme Lair pouvoir à M. Pommot)

- **DONNE** un avis favorable de principe à la cession amiable des parcelles communales concernées et cadastrées section AL n° 66, 70, 71, 74 et 76 ;

- **ACTE** le principe d'une relocalisation du multi-accueil « la nouvelle Oasis » à proximité ;

- **DEMANDE** au maire de procéder à la désaffectation du bien en vue de son déclassement et de son classement dans le domaine privé de la commune.

23 Classement d'une section de la RD 361 dans le domaine public routier communal

A l'UNANIMITE,

- **EMET** un avis favorable au classement de la section de la RD 361 située sur le territoire de la commune de Pontault-Combault, comprise entre son extrémité ouest (PRO+000) à l'intersection de l'avenue de la République et de l'avenue du Duc de Dantzig et le giratoire ouest d'accès à la N104 (PRO+680), giratoire exclu, d'une longueur d'environ 0,68km, dans le domaine public routier communal avec les servitudes qui ont pu être instituées au bénéfice de cette voie ;

- **PREND ACTE** que ce classement ne pourra être effectif qu'après l'intégration dans le domaine public routier départemental de parcelles appartenant encore à la SCNF, et situées sur cette section de route ;

- **AUTORISE** le maire, ou le 1^{er} adjoint, à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

24 Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par 27 VOIX POUR (dont 4 pouvoirs)

3 VOIX CONTRE (M. Martin, Mme Fiuza, Mme Salmin,)

Et 9 ABSTENTIONS (M. Calvet, M. Renaud pouvoir à M. Calvet, Mme Heuclin, M. Pommot, Mme Lacaze, M. Finance, M. Hesel, M. Tordjemann, Mme Lair pouvoir à M. Pommot)

- **DECIDE** d'approuver le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il est annexé à la délibération ;

- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et que mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans tout le département.

25 Demande de remise gracieuse - facturation affichage sauvage pour l'association Guignol

A l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à approuver la demande de remise gracieuse sollicitée par madame Solange Danglade, représentante de l'association Guignol et à émettre les mandats de régularisation sur la ligne budgétaire : Fonction : 830 - Chapitre : 65 - Article : 658 - Service : ENVI.

26 Engagement de la Commune dans une politique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces communaux

A l'UNANIMITE,

- **PREND** acte de l'exposé sur l'engagement de la Commune dans une politique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces communaux ;

- **DECIDE** de mettre en œuvre la démarche de réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux ;

- **S'ENGAGE** à fournir annuellement au Département les données sur ses pratiques.

27 Compte-rendu annuel d'activité de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France sur le territoire communal pour l'année 2015

- **PREND ACTE** de l'activité de l'EPFIF et du bilan des dépenses réalisées au 31 décembre 2015.

28 Information relative à une mise en demeure d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) pour la société Armabessaire

- **PREND ACTE** de l'information faite au Conseil concernant l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 2016/DRIEE/UT77/045 du 22 avril 2016 notifié à la société Armabessaire pour son installation de stockage, de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage.

- **DIT** que l'arrêté fera l'objet d'un affichage pendant une durée d'un mois.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Monique Delessard
Maire de Pontault-Combault
Conseillère départementale